



Réseau-1 Québec

Pour une première ligne intégrée, forte et apprenante

APPEL À PROJETS D'APPLICATION DE CONNAISSANCES POUR CHANGER LA PRATIQUE EN PREMIÈRE LIGNE

CONCOURS 2016-2017

DATE LIMITE pour le dépôt des projets : 1er novembre 2016

Les buts du Réseau de connaissances en services et soins de santé intégrés de première ligne du Québec (Réseau-1 Québec) sont de combler le fossé entre le milieu de la recherche et la pratique clinique, de promouvoir une culture de recherche collaborative entre les chercheurs, les praticiens, les patients et les décideurs, et d'établir nos [réseaux de recherche axée sur les pratiques de première ligne \(RRAPPL\)](#) comme vitrines d'une première ligne intégrée, forte et apprenante.

OBJECTIFS DU CONCOURS

- Appliquer des connaissances pour améliorer la pratique clinique dans l'intérêt des patients.
- Établir une étroite collaboration entre chercheurs, praticiens, patients-partenaires et décideurs.
- Établir un échange dynamique et instructif entre les [réseaux de recherche axée sur les pratiques de première ligne \(RRAPPL\)](#) qui font partie du Réseau-1.
- Renforcer les compétences des équipes afin de mettre en œuvre des innovations ou changements de pratique en soins intégrés de première ligne et d'évaluer leurs effets.

PRIORITÉS DU CONCOURS

- On recherche des projets qui visent l'introduction d'un changement dans la prestation de services, l'application en pratique de nouvelles connaissances, ou la transposition d'une innovation d'un milieu à un autre en vue d'améliorer la qualité et l'intégration des soins pour les patients.
- Les équipes financées devront porter une attention particulière à la mise en œuvre ainsi qu'aux impacts immédiats des changements ou des nouvelles pratiques qui sont introduits.
- On encourage fortement les projets qui s'aligne avec les [priorités de recherche à moyen et long terme](#) du Réseau-1 dans le cadre du Réseau pancanadien de la SRAP sur les innovations en soins de santé de première ligne et intégrés (dont le Réseau-1 Québec est membre).

CARACTÉRISTIQUES DU CONCOURS ET FONDS ALLOUÉS

Le Réseau-1 finance des projets qui appliquent des connaissances ou des innovations (ou les deux) visant à changer la pratique clinique de première ligne dans l'intérêt des patients. Il peut s'agir de la suite d'un projet de recherche, de la transposition d'une pratique innovante établie ailleurs, etc. Chaque projet doit s'appuyer sur des données probantes et bien argumenter sa capacité de changer la pratique à court terme au bénéfice des patients. L'implication des patients et décideurs est requise, mais le Réseau-1 facilitera le processus avant l'exécution des projets financés.

Les projets doivent être menés par un partenariat d'au moins un chercheur et un praticien à titre de coresponsables du projet. Si le chercheur responsable est en début de carrière, un chercheur chevronné devrait faire partie l'équipe. Ce partenariat doit être explicite et bien décrit dans la demande. Le projet doit se réaliser dans des milieux cliniques associés à au moins deux RRAPPL. La réalisation du projet dans les deux RRAPPL peut être faite en parallèle (il se déroule dans deux endroits simultanément) ou bien de façon séquentielle (il a lieu d'abord dans un endroit, puis dans un autre), mais le projet doit avoir des retombées importantes pour tous les endroits participants.

La demande doit démontrer un engagement à appuyer le projet de la part du RRAPPL principal d'attache et une acceptation provisoire du projet de la part du directeur d'une des cliniques participantes (voir les procédures à suivre plus loin). Les équipes qui désirent soumettre un projet doivent prendre contact avec leur RRAPPL (idéalement au courant du mois juillet-août) et leur fournir une lettre d'intention d'ici **le 13 septembre 2016 au plus tard** qui décrit brièvement le projet, ses objectifs et la méthode proposée (voir lien pour accéder le formulaire à la fin de ce document). On encourage les personnes et les milieux cliniques qui ne sont pas encore associés à un RRAPPL à prendre contact avec les personnes-ressources des RRAPPL (voir à la fin de ce document) pour explorer la possibilité de s'associer à eux ainsi que leur intérêt et leur rôle éventuel. Les RRAPPL sont là pour aider les équipes à établir un réel partenariat entre cliniciens et chercheurs et à impliquer des cliniques dans les projets.

Fonds disponibles : Jusqu'à quatre projets recevront chacun un financement d'un maximum de 25 000 \$: 5 000 \$ sur une période de 6 mois pour la préparation d'une demande détaillée, et 20 000 \$ sur une période de 12 mois pour l'exécution du projet.

Quatre phases structurantes sont mises en place pour assurer la qualité et la mise en œuvre des projets et pour renforcer les capacités des équipes dans l'exécution de leurs projets :

- (i) Phase de sélection (novembre-décembre 2016). Évaluation de la demande initiale.
- (ii) Phase de préparation (janvier-juin 2017). Chaque projet retenu recevra 5 000 \$ pour l'élaboration d'un protocole et d'un plan de travail détaillé qui intègre les commentaires des réviseurs sur la demande initiale. Les équipes doivent obtenir une approbation éthique de chacun des comités d'éthique responsables pour les endroits participants. Chaque équipe sera soutenue par un comité

- d'accompagnement (fourni par le Réseau-1) et participera aux rencontres avec ce comité afin de préparer la demande détaillée.
- (iii) Phase d'exécution (juin 2017-mai 2018). Chaque équipe qui répond aux exigences de la phase de préparation recevra jusqu'à 20 000 \$ pour l'exécution de son projet. Les équipes continueront à participer aux échanges avec le comité d'accompagnement et à recevoir son soutien pour assurer la mise en œuvre du projet.
 - (iv) Phase de communication des résultats et d'apprentissage collectif (mai-juin 2018). Chaque projet communiquera ses résultats lors de la journée scientifique annuelle du Réseau-1 (mai/juin 2018) et lors d'un des webinaires mensuels du Réseau-1 au courant de l'année 2018-19, et participera à une activité d'évaluation. Le comité d'accompagnement fera une analyse du processus d'accompagnement pour tirer des leçons sur la mise en œuvre des innovations, des changements de pratique et des nouvelles connaissances. Chaque équipe sera exigée de tenir le Réseau-1 informé de toutes publications et activités de transfert de connaissances menées au courant du projet et après sa réalisation.

Trois mécanismes aideront les équipes des projets financés à atteindre les objectifs et à réaliser l'exécution du projet dans le délai d'un an :

- (i) Les équipes des projets financés seront soutenues par leur RRAPPL principal d'attache et un comité d'accompagnement (fourni par le Réseau-1) pendant les phases de préparation et d'exécution.
- (ii) Des activités de formation seront offertes aux équipes par le Réseau-1 (par ex. des ateliers ou des webinaires sur la gestion de projet, la recherche participative et le changement organisationnel), selon les besoins.
- (iii) Le Réseau-1 facilitera l'intégration des patients-partenaires et décideurs dans les équipes.

EXIGENCES RELATIVES AUX PROJETS FINANCÉS

Les responsables des projets sélectionnés s'engagent à :

- (i) Répondre aux commentaires des réviseurs dans la préparation de leur proposition détaillée.
- (ii) Participer activement au processus d'accompagnement : préparation de rapports d'étapes et participation aux rencontres régulières des lauréats avec le comité d'accompagnement (une ou deux en personne, et d'autres à distance).
- (iii) Communiquer et interagir régulièrement avec leur RRAPPL.
- (iv) Présenter leurs résultats lors de la journée scientifique annuelle 2018 du Réseau-1 et lors d'un webinaire du Réseau-1 au courant de l'année 2018-19.
- (v) Fournir des rétroactions pendant et à la fin du projet à des fins d'évaluation du Réseau-1 et pour un apprentissage collectif sur la mise en œuvre d'innovations et de changements de pratique en première ligne.

ADMISSIBILITÉ DES DEMANDES DE FINANCEMENT

Sont admissibles les projets qui répondent aux priorités du concours et qui satisfont à tous les critères suivants:

1. Être menés par des membres en règle du Réseau-1;

2. Être menés par un chercheur et un praticien à titre de coresponsables qui seront activement impliqués dans le projet;
3. Être réalisés dans des milieux de pratique appartenant à au moins deux RRAPPL;
4. Fournir une lettre d'appui signée par le directeur du RRAPPL principal d'attache;
5. Fournir une lettre d'appui du directeur d'une des cliniques participantes.

Les demandes qui ne satisfont pas ces critères peuvent être retirées du concours.

Ne sont pas admissibles les projets menés par des équipes ayant déjà reçu un financement du Réseau-1, les projets qui reproduisent un projet déjà financé par le Réseau-1, et les projets financés par les agences de recherche provinciales (par ex., FRQS) ou fédérales (par ex., IRSC).

CRITÈRES DE SÉLECTION

La pondération des critères varie selon la phase du projet. Pour la phase de sélection, la pondération favorise la pertinence du projet et l'adéquation aux priorités de l'appel. Pour la phase d'exécution, la pondération favorise la méthodologie et la faisabilité ainsi que le potentiel de transférabilité, tout en gardant l'importance de la pertinence et de l'adéquation aux priorités.

Critères *	Phase de sélection : proposition initiale	Phase d'exécution : proposition détaillée
Adéquation aux priorités de l'appel à projets		
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Le projet vise un changement de pratique ou une application de connaissances en pratique ou une transposition de pratique en vue d'améliorer la qualité et l'intégration des soins pour les patients.</i> 	+++	+++
<ul style="list-style-type: none"> • <i>La mobilisation des connaissances et l'amélioration des pratiques sont convaincantes.</i> 	+++	+++
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Le partenariat entre le chercheur et le praticien est explicite. (L'implication de résidents et d'étudiants des cycles supérieurs est encouragée.)</i> 	+++	+++
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Le partenariat envisagé entre les RRAPPL et la participation de chacun sont explicites et auront des retombées pour tous les milieux participants.</i> 	+	+++
<ul style="list-style-type: none"> • <i>L'implication d'un patient-partenaire est prévue et réaliste (l'implication au moment de la demande initiale est un atout).</i> 	+	+++
<ul style="list-style-type: none"> • <i>L'implication d'un décideur est prévue et réaliste (l'implication au moment de la demande initiale est un atout).</i> 	+	+++
Pertinence du projet		
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Les questions ou les objectifs (ou les deux) répondent à des besoins importants en matière de soins de santé primaires. Des sujets comme</i> 	+++	+++

Critères *	Phase de sélection : proposition initiale	Phase d'exécution : proposition détaillée
<i>la cybersanté, l'activation des patients, une clientèle complexe (y inclut les enfants) et l'intégration sont un atout.</i>		
<ul style="list-style-type: none"> Le projet est justifié par des connaissances pertinentes. 	+++	+++
<ul style="list-style-type: none"> Des connaissances sont applicables pour changer les pratiques à court terme. 	+++	+++
<ul style="list-style-type: none"> L'impact potentiel est clairement exprimé. Une définition des indicateurs de succès doit être inclut. 	+++	+++
Potentiel de transférabilité		
<ul style="list-style-type: none"> Des connaissances sont transférables à d'autres milieux, d'autres programmes ou d'autres politiques. 	++	+++
<ul style="list-style-type: none"> Il y a un plan explicite de transfert de connaissances. 	+	+++
Scientificité et faisabilité du protocole		
<ul style="list-style-type: none"> Les objectifs sont clairs. 	++	+++
<ul style="list-style-type: none"> La méthodologie et les méthodes proposées sont appropriées pour répondre aux questions ou aux objectifs du projet (ou aux deux). 	+	+++
<ul style="list-style-type: none"> On aborde aussi bien les dimensions de mise en œuvre que les dimensions évaluatives. 	+	+++
<ul style="list-style-type: none"> On définit les limites de la méthodologie et des méthodes proposées. 	+	+++
<ul style="list-style-type: none"> L'échéancier du plan de travail et le budget sont réalistes. 	++	+++
<ul style="list-style-type: none"> Le plan de travail porte une attention particulière à la mise en œuvre. 	+	+++
<ul style="list-style-type: none"> L'équipe a l'expertise pour mener à bien le projet. 	++	+++

* Le nombre de + est accordé en fonction du poids de chacun des critères, de « important » (+) à « très important » (+++).

DÉPENSES ADMISSIBLES

Les dépenses admissibles sont les salaires des coordonnateurs et des assistants de recherche et les ressources nécessaires pour mener le projet à terme (consommables, équipement essentiel, frais de déplacement pour des réunions de projet, etc.). Les dépenses non admissibles sont les frais de déplacement pour assister à des congrès et les paiements directs aux chercheurs ou aux praticiens.

DÉCISION DE FINANCEMENT

Le 12 décembre 2016.

Notez qu'une première rencontre obligatoire et en personne avec les lauréats est prévue pour la dernière semaine de janvier ou la première semaine de février 2017.

PROCÉDURES À SUIVRE

1. Prendre contact avec le RRAPPL principal d'attache et fournir une lettre d'intention disponible ici : http://reseau1quebec.ca/wp-content/uploads/2016/08/FormulaireLettreIntention_2016-17_30aout.docx **Date limite : 13 septembre 2016.**
2. Obtenir une lettre d'appui signée par le directeur du RRAPPL principal d'attache.
3. Obtenir une lettre d'appui du directeur d'au moins une des cliniques participantes.
4. Préparer la demande de financement (voir présentation d'une demande de financement ci-dessous).
5. Soumettre la demande de financement à info@reseau1quebec.ca. **Date limite : 1^{er} novembre 2016.**

À noter, ce sont les équipes des projets et non les RRAPPL qui doivent soumettre les demandes.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET AIDE POUR SOUMETTRE UNE DEMANDE

Pour devenir membre en règle du Réseau-1 : <http://reseau1quebec.ca/membres-et-partenaires/membres/>

Personnes-ressources au sein des RRAPPL :

[RRAPPL Université Laval](#)

Sabrina Guay-Bélanger, coordonnatrice, sabrina.guay-belanger@crchudequebec.ulaval.ca

[RRAPPL Université de Sherbrooke](#)

Mireille Luc, coordonnatrice, medfam-coord-recherche@usherbrooke.ca

[RRAPPL Université de Montréal](#)

Fatoumata Binta Diallo, coordonnatrice, fatoumata.binta.diallo.2@umontreal.ca

[RRAPPL Université McGill](#)

Tamara Carver, directrice, tamara.carver@mcgill.ca

Nous invitons également les milieux cliniques qui ne sont pas encore associés à un RRAPPL à prendre contact avec un RRAPPL.

Pour toutes questions : info@reseau1quebec.ca

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

[Formulaire de candidature*](#)

- Titre du projet, noms et coordonnées du partenariat principal (chercheur et praticien) et affiliations institutionnelles
- Nom du RRAPPL principal d'attache et d'au moins un des autres RRAPPL
- Court résumé en langage simple
- Description de l'implication du chercheur et du praticien dans le projet

*Le formulaire est disponible [ici](#).

Description du projet

(4 pages maximum, Times Roman 12 points, marges normales)

- Description de la problématique
- Besoin important pour les soins de santé primaires et lacunes dans les connaissances
- Description des connaissances qui soutiennent la proposition
- Changement de pratique visé et potentiel d'impact pour les patients
- Énoncé des objectifs ou des questions de recherche (ou les deux)
- Méthodologie et méthodes
- Proposition d'un plan initial de mise en œuvre et d'évaluation
- Explication des résultats attendus et potentiel de transférabilité à d'autres milieux de pratique
- Limitations

CV des responsables du projet (chercheur et praticien)

(entre 1 et 10 pages, format libre)

Description de l'équipe du projet et des partenaires, incluant une description étoffée du partenariat entre le chercheur et le praticien

(2 pages maximum, format libre)

Lettre d'appui signée par le directeur du RRAPPL principal d'attache

Lettre d'appui du directeur d'au moins une des cliniques participantes

- Budget : tableau sommaire des dépenses d'exécution du projet (20 000 \$ maximum)
- Justification du budget (1 page maximum)

Plan du travail et échéancier du projet